

Musée de l'Armée

DÉPARTEMENT MODERNE

FICHE OBJET

ACTION PÉDAGOGIQUE



version 2009

La lucarne de Louvois

Louvois, secrétaire d'État à la Guerre de Louis XIV (ce qui correspond au ministre de la Défense actuel) réorganise et modernise l'armée française qui devient la première force en Europe. Une lucarne des Invalides rappellerait son rôle dans l'édification de l'Hôtel des Invalides.

L'objet en lui-même...

La cour d'honneur des Invalides est cernée de soixante lucarnes de pierre. Hautes en moyenne de trois mètres, elles sont ornées de trophées d'armes et d'attributs militaires ou héraldiques. Le décor de la cinquième lucarne située à droite du fronton de l'aile Orient s'écarte de ces thèmes. Un animal ressemblant à un loup, jaillissant de hautes herbes, regarde la cour tandis que ses pattes enserrent l'œil-de-bœuf. Ce «*Loup voit*» serait un rébus évoquant discrètement le rôle du secrétaire d'État, François Michel Le Tellier, marquis de Louvois, dans la construction de l'Hôtel. Louis XIV, désireux de s'attribuer la gloire de la fondation des Invalides, aurait interdit au grand commis, responsable des travaux, d'appliquer ses armoiries* sur les murs de l'institution. Cette lucarne constituerait peut-être un rappel discret du rôle de Louvois dans l'édification de l'Hôtel.



Lucarnes de la cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides © Paris, Musée de l'Armée/Drhap.

L'objet nous raconte...

La famille Le Tellier, issue de la bourgeoisie parisienne, doit son ascension vers le pouvoir à Mazarin. Michel Le Tellier associe très tôt son fils, le marquis de Louvois, aux activités du secrétariat d'État à la Guerre. Lorsque le Tellier se retire, en 1672, Louis XIV conserve Louvois à la tête du ministère. Le marquis de Louvois (1639-1691) remplit ses fonctions sans interruption durant 30 ans (1661-1691). Après la mort de Turenne (1675), il reste seul maître de l'armée. Malgré les réticences de la noblesse et les problèmes financiers, cette longévité lui permet d'atteindre deux objectifs : donner au roi l'armée la plus puissante d'Europe et placer l'institution sous son autorité.

Louvois met sur pied une armée à la fois plus nombreuse, mieux équipée et plus disciplinée. L'administration et les services de la Guerre sont considérablement développés. L'état des troupes et du matériel est contrôlé par un corps d'inspecteurs nommés par le roi (et Louvois).

Les effectifs de l'armée atteignent un niveau sans précédent (300 000 hommes au début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg). Améliorer le recrutement, lutter contre les fraudes à l'effectif et diminuer les désertions très nombreuses passent par une amélioration de la vie et de la discipline militaires : les ordonnances fixent des soldes et des rations décentes, introduisent le port de l'uniforme et la construction des premières casernes. L'édification de l'Hôtel royal des Invalides, que Louvois supervise, va dans ce sens. Le recrutement se fait sur la base du volontariat mais à partir de 1688, Louvois institue les milices provinciales, une ébauche de conscription nationale, qui sont levées en cas de danger.

* Les armoiries de la famille Le Tellier de Louvois, d'azur à 3 lézards d'argent posés en pal, rangés en fasce, au chef de gueules chargés de 3 étoiles d'or. Ce sont des armes parlantes : *stellio* en latin signifie «lézard» et *stella*, les étoiles.

L'effort de rationalisation concerne également les matériels. Les frères Keller élaborent le canon classique français. Par ailleurs, le corps des artilleurs, jusque là dévolu à des entrepreneurs privés, est militarisé. Les rangs de l'infanterie sont simplifiés par l'adoption du fusil à silex et la dotation de la baïonnette à douille mise au point par Vauban (1689).

Louvois impose quelques principes hiérarchiques pour l'avancement et le commandement opérationnel qui tentent de favoriser le mérite et la compétence. S'il ne peut abolir la vénalité des grades de colonel et de capitaine, la promotion des roturiers sans fortune est rendue possible par un cursus hors vénalité (gratuit). Les charges d'officier restent le quasi-monopole de la noblesse mais elle doit remplir ses obligations et se plier à la discipline des armées sous peine de réprimande et de sanction.

Les courtisans craignent ce personnage fort autoritaire qui a l'orgueil de sa fonction auprès du roi.

La réprimande d'un officier par Louvois

"M. de Louvois dit l'autre jour tout haut à M. de Nogaret :

- *Monsieur, votre compagnie est en fort mauvais état*
- *Monsieur, dit-il, je ne le savais pas*
- *Il faut le savoir, dit M. de Louvois ; l'avez-vous vue ?*
- *Non, dit Nogaret.*
- *Il faudrait l'avoir vue, monsieur.*
- *Monsieur, j'y donnerai ordre.*
- *Il faudrait l'avoir donné. Il faut prendre parti, monsieur : ou se déclarer courtisan, ou s'acquitter de son devoir quand on est officier."*

Lettre de Madame de Sévigné à Madame de Grignan
le 4 février 1689.



Lucarne de la cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides. © Paris, Musée de l'Armée/Drhap.

Grand travailleur, honnête, bon gestionnaire, Louvois acquiert une influence grandissante, empiète sur les autres départements ministériels et devient le rival de Colbert. Personnage intransigeant dès qu'il s'agit de la suprématie du roi de France, sa responsabilité est importante lors du sac du Palatinat (1689), du bombardement de Gênes et des annexions qui précèdent la Ligue d'Augsbourg. De même, ce fervent chrétien, très hostile à la religion réformée, est à l'origine des dragonnades organisées pour obtenir la conversion des familles protestantes.

De son vivant, Louvois confie son espoir de reposer un jour aux Invalides. Louis XIV exauce ce souhait en accordant à la marquise de Louvois l'autorisation d'inhumer son époux dans l'église de l'institution. La cérémonie a lieu le 19 juillet 1691 en présence des invalides qui commentent l'événement : *«il fut notre père pendant la vie, et il veut reposer auprès de nous après sa mort»*. En 1699 cependant, son mausolée n'est toujours pas édifié. La famille, soupçonnant une manœuvre de Mme de Maintenon, demande alors au roi la permission de transférer le corps en l'église du couvent des Capucines de la place Vendôme. Le transfert a lieu le 29 janvier 1699.

*"Louvois plus haut que lui ne voyait que son maître ;
Dans le sein des grandeurs, des biens et des plaisirs
Un trait fatal et prompt borne enfin ses désirs
Et ne lui laisse pas le temps de se connaître.
Hélas, aux grands emplois à quoi sert de courrir ?
Pour veiller sur soi même heureux qui s'en délivre !
Qui n'a pas le temps de bien vivre
Trouve malaisément le temps de bien mourir"*

Épithaphe composée par Charles Perrault en 1691